

S.I.V.O.S. d'ARBOIS
DEPARTEMENT DU JURA

DEL 26/02/18 - 06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE D'ARBOIS

SÉANCE DU 18 FEVRIER 2026

Nombre de délégués en
exercice : 21

Nb de conseillers
présents participants au
vote : 13

Date de convocation :
06/02/2026

PRÉSENTS : Mmes DEPIERRE, BRIOT-GAIDIOZ,
LAMY, CALONNE, M. MORVAN, M. DUGOIS, Mme
LOUBOUTIN, MM. LABBEZ, BOUSSARDON, Mme
CHARMASSON, MM. PERRIN, LAURENT, Mme
REVERCHON

ABSENTS EXCUSÉS : M. BRUNIAUX, Mme
PINGAT-CHANEY, M. CREUZOT, Mme POINTELIN,
M. GAUTHIER, Mme DUROCHE, Mme LAVOCAT

ABSENT : M. DUBOZ

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme CHARMASSON

Délibération N° 6 :
Subvention pour l'opération tandems solidaires 2025

En 2025, le comité syndical avait donné un avis de principe favorable pour attribuer une subvention de 2 000 € pour la réalisation de tandems solidaires par l'école et cette dépense avait été inscrite au budget primitif.

Une erreur d'aiguillage de la demande de subvention par l'OCCE, porteur de projet de l'opération, a conduit à ce que le comité syndical ne soit pas sollicité pour voter l'attribution de la subvention. Aujourd'hui, l'opération est terminée, et le montant de subvention nécessaire est finalement de 491,18 €

Il est proposé d'attribuer une subvention à l'OCCE au titre des tandems solidaires de l'année 2024/2025, sur le budget 2026 (la somme est prévue au budget primitif 2026).

Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE d'attribuer une subvention de 491,18 € à l'OCCE pour les tandems solidaires 2024/2025.**

Pour copie certifiée conforme au registre,

Arbois le 25 février 2026

La Présidente,



Valérie DEPIERRE

La secrétaire de séance

Véronique CHARMASSON